République Démocratique du Congo
Ministère des Mines
Secrétariat Général des Mines

Direction des Mines

Kinshasa, le 21 MAI 2026

№: 22 /354/DM/E.F/E.K.K/2026

AVIS TECHNIQUE

Concerne : Procès-verbal et Avis de Conformité relatifs à l'étude de faisabilité mise à jour afférente au Permis d'Exploitation n° 606 de la Société **EVERBRIGHT MINING SARL.**

En date du 11 mai 2026, la Direction des Mines a reçu de la Commission d'Evaluation des Etudes de Faisabilité « CEEF », le Procès-verbal ainsi que l'avis de conformité relatifs à l'étude faisabilité présentée mise à jour afférente au Permis d'Exploitation n° 606 de la Société **EVERBRIGHT MINING SARL** pour avis technique.

Considérant l'avis de conformité favorable n° 075/CEEF/2024 du 11 mai 2026 assorti des recommandations suivantes à la Société **EVERBRIGHT MINING SARL** qui doit :

- Remplacer l'intitulé inapproprié du chapitre II « Cadre Juridique » (page 28) par « Droits Miniers faisant l'objet du Projet d'Exploitation », et les sections y relatives ;
- Organiser la caractérisation chimique et minéralogique des minerais, des concentrés ainsi que des rejets ;
- Dire pourquoi elle n'a pas valorisé l'argent analysé dans son PE ;
- Organiser des tests et essais comme l'exige la Directive et donner des résultats afin d'optimiser les paramètres clés du process ;
- Bien présenter le flow-sheet, étant donné que le Flow-sheet de traitement à la page 118 fait allusion au DMS alors qu'à celui à la page 119, cela n'apparait pas.

Conformément à l'article 81 de l'Annexe XVI du Décret n°038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement Minier, tel que modifié et complété par le Décret n°18/024 du 08 juin 2018 ;

Faisant siennes les recommandations faites par ladite Commission, tout en demandant à la requérante, de s'y conformer dans le meilleur délai ;

La Direction des Mines, conformément aux dispositions sus vantées, émet un avis technique **favorable** quant à la mise à jour de l'étude faisabilité présentée afférente au Permis d'Exploitation n° 606 de la Société **EVERBRIGHT MINING SARL.**

Le Directeur-Chef de Service des Mines

Emmanuel KIANDA KIBAWA